



## Accords PACTE et RCC sur le Court-Courrier

# Pour l'Unsa Aérien, c'est NON !

Le 2 août 2022

Après de longues négociations, l'UNSA Aérien choisit de ne pas s'engager dans **un nouvel accord PACTE** (Parcours, Adéquation, Carrière, Transition, Emplois, en remplacement de l'accord GEPP), lui-même lié à un **accord de Rupture Conventiennelle Collective sur l'établissement Court- Courrier**.



Dans un contexte particulier (très forte reprise de l'activité, sous-effectif constant, transformations tous azimuts, ...), la direction a souhaité anticiper la négociation du texte prévu de remplacer l'accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) en vigueur jusqu'au 31 décembre.

La raison invoquée par la direction pour cette anticipation était l'annulation du PSE (Plan Sauvegarde pour l'Emploi) mis en place au Court Courrier à la condition qu'un accord PACTE et un accord Volontariat Escales - portant sur des départs de l'entreprise via une Rupture Conventionnelle Collective et des DFC - soient signés. **Bonjour le chantage !**

## ***L'UNSa Aérien n'y a pas cédé ne voulant pas être coresponsables des funestes conséquences des projets de la direction***

Alors que les conditions de travail et le sous-effectif à Orly et dans les escales sont déjà dramatiques, **nous ne pouvons pas accepter de nouveaux départs de personnels sans réelles garanties.**

Car nous attendions bien plus de ces négociations et notamment des engagements plus forts de la direction au regard de la situation actuelle et à venir.

Voici les principales raisons de notre non-signature :

- une garantie de l'emploi ambiguë qui ne concerne pas toute l'entreprise et qui n'est pas à la hauteur après la baisse d'effectif que notre entreprise a déjà subi
- la contrainte par soucis de cohérence de devoir signer les 2 accords qui forment un tout
- un mauvais calibrage de la GPEC (Gestion Prévisionnelle Emploi et Compétences) associée à des chiffres fluctuant
- une absence de perspectives d'avenir pour les personnels du court courrier

***Alors que l'activité et les résultats repartent très fortement depuis le second trimestre, les agents souffrent cruellement du manque d'effectif. L'UNSa Aérien ne peut accepter de nouvelles baisses de personnels dans les mois à venir ! Nous ne serons pas les complices du démantèlement d'Air France et de l'accroissement des Risques Psycho-sociaux associés.***

Vos élus et représentants UNSa Aérien AF

Rejoindre l'UNSa Aérien

